

# Henrichemont Le Mag n°9



## LES ESTIVALES D'HENRICHEMONT

VENDREDI  
VISITE  
CONTÉE

29 & 30 JUILLET  
12 & 13 AOÛT

SAMEDI  
MARCHÉ  
NOCTURNE

VISITES CONTÉES AVEC LES BALADINS DE LA PRINCIPAUTÉ  
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CRÉATEURS

ANIMATIONS MUSICALES ET DANSES  
JEUX, DÉMONSTRATIONS SPORTIVES  
GASTRONOMIE, RESTAURATION, BUVETTES

MARCHÉ À PARTIR DE 17H

VISITES CONTÉES À PARTIR DE 18H

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ ET LES ASSOCIATIONS D'HENRICHEMONT

2022

Coventin Nérzic

Juin 2022



### Le yoga à Henrichemont

L'AYM (Association de Yoga de Menetou) propose 2 cours hebdomadaires sur la commune :

- à la salle polyvalente, le mercredi matin de 9h à 10h30
- et à la salle des fêtes de La Borne, le jeudi de 18h à 19h30.

Notre professeur, Véronique Djabella, accompagne chacun, chacune, dans sa découverte et sa pratique. Le mot yoga signifie lier, unir et concentrer son attention.



Né en Inde il y a environ 5 000 ans, il repose sur divers principes visant à développer harmonieusement le corps afin de rendre l'esprit plus léger et l'âme sereine. C'est une façon de vivre plus posée, destinée à limiter le stress et ses effets. Ce n'est ni un sport, ni une gymnastique, ni une religion. Le yoga est en réalité un état d'esprit selon lequel l'esprit sain et le corps sain vont de paire.

Le yoga s'adresse à toutes les personnes, quelque soit leur âge et leur santé. Chaque année, de plus en plus d'hommes pratiquent le yoga.

Au yoga, on a le temps de s'arrêter dans chaque posture. À l'inverse d'une société morcelée, le yoga apprend à être totalement là, présent au geste que l'on fait, à sa respiration. On élimine toute compétition, toute performance. Le yoga permet de retrouver une fluidité des mouvements, des articulations, de la respiration. Il développe nos sens, nous met à l'écoute de nos sensations. Quand le corps se délie, que la respiration circule, vient la confiance en soi. Le yoga renforce le désir de VIE.

Les cours reprendront le mercredi 7 et jeudi 8 septembre 2022. Venez pratiquer ou découvrir le Yoga, la première séance est gratuite.

Renseignements : <http://yogamenetou.blogspot.com/>

yoga.menetou@gmail.com et Véronique Djabella : 02 48 26 76 41.

Marie Crépin

### Les Hautes Terres Musicales

L'école de musique Les Hautes Terres Musicales est née au sein de l'amicale de l'école d'Henrichemont en 1989. À l'époque, c'est une volonté des parents de proposer aux enfants d'Henrichemont des cours d'instruments. S'y greffent alors au fur et à mesure des professeur-es du territoire. L'école évolue en 2015 en s'émancipant de l'amicale et devant ainsi les Hautes Terres Musicales et intégrant les locaux de l'ancien trésor public.

Aujourd'hui et depuis octobre 2021, l'association se situe dans le pôle Victor Hugo et continue de tracer son chemin. Les disciplines proposées sont diverses : chant lyrique, guitare classique, flûte traversière, accordéon diatonique, éveil musical, atelier percussions, batterie, piano, musique d'ensemble, formation musicale et violon. Ce lieu permet à tout un chacun de pouvoir apprendre la musique avec un-e professeur-e qualifié-e.

Nouveau : dès la rentrée, une chorale verra le jour au sein de l'école !

Rentrée musicale 2022/2023 : nous vous retrouverons aux inscriptions à la rentrée le Lundi 05 septembre 2022. Vous pourrez aussi vous pré-inscrire tout au long de l'été depuis notre site internet. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter ! [edmhautesterres@gmail.com](mailto:edmhautesterres@gmail.com) et/ou 06 22 29 17 75.



Cédric Lossli

#### Informations légales

Henrichemont Le Mag

Directeur de publication : G. Bureau, Maire d'Henrichemont

Comité de rédaction : Florence Semence, les membres de la commission Information et communication

Imprimeur : Imprimerie du Mont Henri, 6 rue de Sully, 18250 Henrichemont - Juin 2022 - Tirage : 1 150 exemplaires



### Nos investissements en 2022

L'optimisation financière de notre commune suppose une gestion rigoureuse de notre fonctionnement, pour dégager des marges de manœuvre suffisantes pour investir.

En 2022, ce budget d'investissement est proche du million d'euros, en voici les grandes lignes.

**Réfection de la fontaine de la place Henri IV :** lieu emblématique de notre ville, l'ensemble des parties métalliques de la fontaine a été restauré, le circuit d'eau reconditionné et le bassin en pierre nettoyé.

**Trottoirs, plateau ralentisseur et enrobé rue de Verdun :** ces travaux programmés en août et septembre mettront un point final à ce chantier majeur pour notre centre-ville.

**Bitume rue des Gatés :** suite aux travaux sur le réseau d'eau potable réalisés début 2021.

**Accès automatisé au camping :** il s'agit ici de permettre un accès permanent à notre camping et à l'aire de camping-car, grâce à une borne de paiement et une barrière d'accès automatique. L'objectif est triple : simplifier la gestion, valoriser nos installations auprès de nos visiteurs et donner une nouvelle attractivité à l'étang du Petit-Bois

**Renouvellement de l'éclairage public :** une nouvelle tranche sera réalisée cette année avec l'installation d'ampoules LED peu énergivores.

À noter que la modulation de l'éclairage nocturne décidée l'année dernière aura conduit à une économie de 15 000 € dans notre consommation d'électricité, sur la partie de l'année concernée.

**Aménagement de l'ancienne perception :** nous

avons décidé de réserver ce bâtiment communal pour la création d'un pôle de santé. Les travaux seront effectifs lorsque nos recherches pour trouver un médecin généraliste auront enfin abouti.

S'ajoute à cette liste, l'étude en cours pour l'aménagement du square du Jeu de Paume et celle qui va être lancée pour les travaux de rénovation énergétique de l'école.

Divers aménagements et équipements sont prévus sur notre réseau d'eau pluviale et dans l'ancienne caserne de nos pompiers qui sera désormais destinée à nos services techniques.

Enfin le portail du cimetière sera complètement rénové et les jeux pour l'école maternelle renouvelés.

Ce programme d'investissements conséquent est le choix de votre conseil municipal pour améliorer l'attractivité d'Henrichemont et développer les services à nos administrés.

Bien sincèrement,

Gilles Bureau

Maire d'Henrichemont



## Sommaire



### Page 2 :

Vie associative

### Page 3 :

Le mot du Maire  
Les Estivales

### Page 4 :

Vie de la commune

### Page 5 :

Partenaire de la communauté  
de communes

### Page 6 :

Nouveaux commerces - artisans

### Page 7 :

Vie de la commune - En bref

### Page 8 :

La Borne

## Les Estivales



Cette année, les Estivales d'Henrichemont sont reconduites sur 2 dates, 2 jours, 2 événements majeurs. La visite contée proposée par les Baladins de la Principauté aura lieu le vendredi soir. Le marché nocturne, avec animations et spectacle en soirée se déroulera le samedi. Pour récapituler :

- vendredi 29 juillet et 12 août : visite contée de la ville,
- samedi 30 juillet et 13 août : marché nocturne,

Pour plus de précisions, de renseignements, d'informations, rendez-vous sur mymairie (application gratuite), Les Estivales d'Henrichemont.



## Budget et investissements pour l'année 2022

### Quelques chiffres clés de la section fonctionnement...

| RESULTAT ANNUEL |        |         |         |
|-----------------|--------|---------|---------|
| 2018            | 2019   | 2 020   | 2021    |
| 182 197         | 79 480 | 305 246 | 329 211 |

L'augmentation sensible du résultat annuel de fonctionnement sur les deux dernières années, due à une **maîtrise soutenue des dépenses**, a permis d'**accroître notre capacité à investir**, sans altérer l'endettement de la commune.

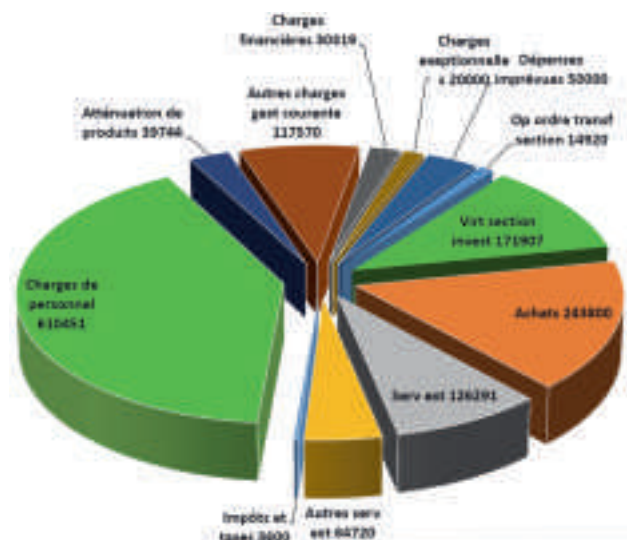
### Budget 2022

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car c'est à la fois un acte de prévision et d'autorisation.

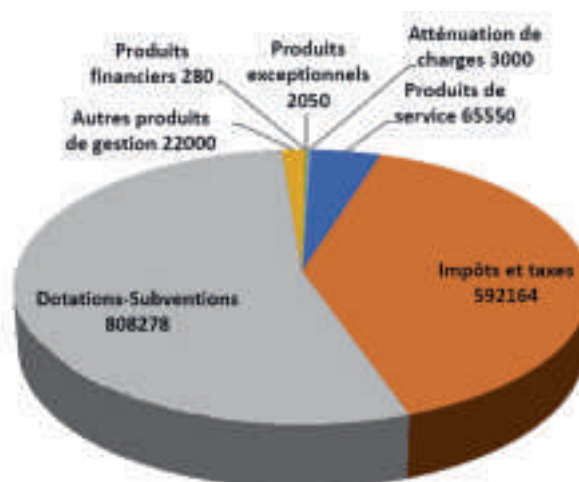
Il constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année, et c'est l'acte juridique par lequel l'organe exécutif de la commune est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

Le budget de la commune se divise en une section de fonctionnement dédiée aux charges courantes et une section d'investissement avec un ensemble de dépenses et de recettes pour chaque section.

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

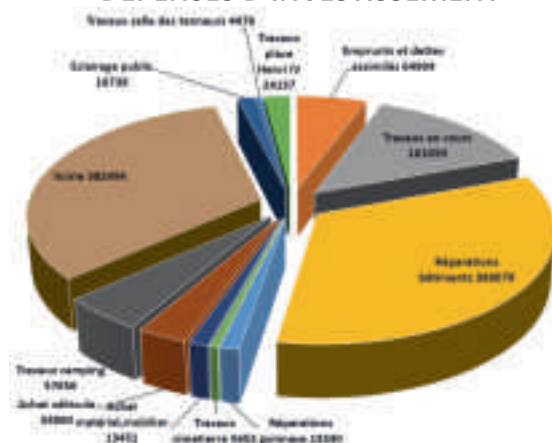


### Investissements prévus en 2022

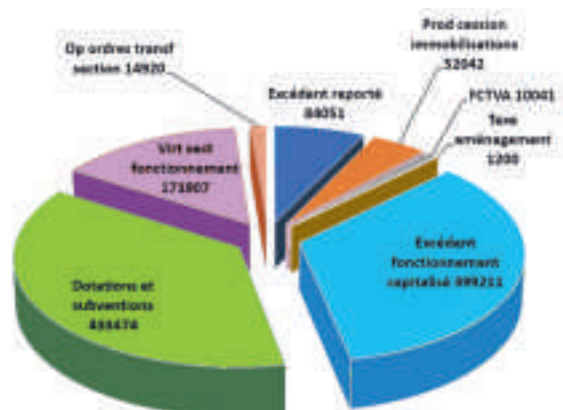
Le budget d'investissement pour 2022 est axé principalement sur la réhabilitation de bâtiments communaux et sur des travaux de voirie.

Le haut niveau de notre épargne nette, et le recours à des subventions permettent de financer des investissements conséquents sans altérer notre endettement.

#### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



#### RECETTES D'INVESTISSEMENT





### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Après 3 années de travail, le nouveau PLUI, dorénavant à l'échelon de notre intercommunalité, entre désormais dans sa dernière ligne droite.

Approuvé le 31 mars dernier par le conseil communautaire des Terres du Haut Berry, il doit maintenant être validé par l'ensemble des 30 communes. Ce fut le cas, à Henrichemont le 4 mai dernier, lors du conseil municipal. Ce document complexe précise l'ensemble des règles d'urbanisation, à l'échelle du territoire communautaire, que ce soit en matière d'habitat ou en matière de développement économique et environnemental.

**Les consignes préfectorales sont claires : il s'agit de limiter l'extension des communes au profit d'une réhabilitation des centres bourgs, avec notamment la remise en état des logements vacants.** À défaut d'un strict respect de ces orientations, le plan risquerait d'être « retoqué » par l'administration.

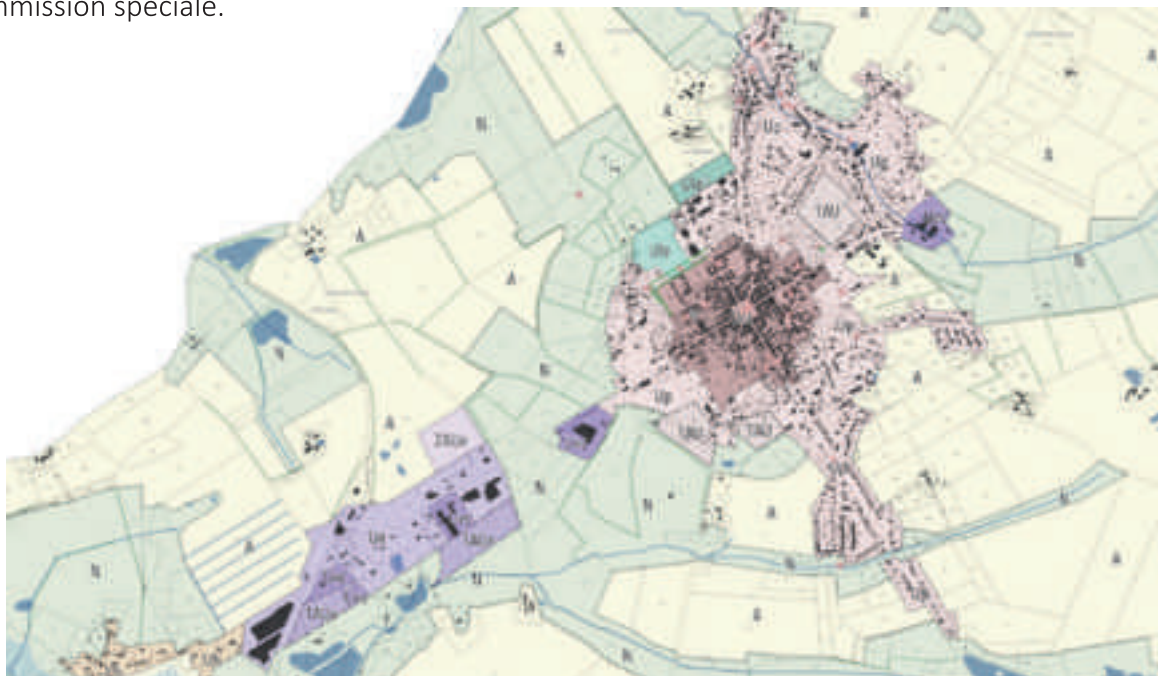
Pour Henrichemont, 2 lignes directrices ont accompagné nos travaux et nos négociations.

La première a été de pouvoir disposer, malgré tout, de plusieurs zones d'extension urbaine, pouvant accueillir le moment venu un ou plusieurs lotissements.

La seconde a été de valider une zone à vocation économique, susceptible d'accueillir des artisans ou des entreprises.

**Le PLUI est consultable sur le site internet des Terres du Haut Berry mais également en Mairie.**

En septembre/octobre prochain, se déroulera l'enquête publique préalable à l'adoption définitive prévue début 2023. **Ce sera l'occasion, pour les particuliers, de formuler d'éventuelles réclamations ou demandes complémentaires spécifiques** qui seront ensuite traitées par le commissaire enquêteur et éventuellement examinées dans un second temps lors d'une commission spéciale.



#### Contacts :

**Mairie :** 02 48 26 70 04 - [mairiehenrichemont@orange.fr](mailto:mairiehenrichemont@orange.fr)

**Site :** [www.henrichemont.fr](http://www.henrichemont.fr)

#### Réseaux sociaux :

[www.facebook.com/mairiehenrichemont](https://www.facebook.com/mairiehenrichemont) et [www.instagram.com/mairiedhenrichemont](https://www.instagram.com/mairiedhenrichemont)

#### Application mymairie :

Télécharger l'appli via App Store ou Google play en tapant Henrichemont au niveau de la recherche.

## Nouveaux commerces - artisans



### **Phil'vert** *Entretien espaces verts*

#### **Bruno Philippe**

84 route de Boisbelle  
18250 Henrichemont  
Tél. : 06 98 51 90 21  
philvert26@gmail.com



### **Solutions Assurances Épargne Conseil**

#### **Laura Debrosse**

7 rue de Verdun  
18250 Henrichemont  
Tél. : 07 57 43 51 87  
saec@cabinet-saec.fr

Particuliers - Professionnels -  
Entreprises - Agriculteurs  
& Gestion de Patrimoine



### **Sébastien Robinet** *Mécanique générale*

#### **Sébastien Robinet**

La Gare  
18250 Henrichemont  
Tél. : 06 30 88 47 91  
robinetsebastien@neuf.fr



### **Gaëtan Multi-services** *Tontes, pose de grillage, nettoyage de terrasses, débarras, vide maison, petit bricolage*

#### **Gaëtan Minois**

18 route des Aix  
18250 Henrichemont  
Tél. : 06 05 54 81 62  
gaetan.multiservices.18@gmail.com



### **Changement de propriétaire**

*Pâtisserie boulangerie  
Plaisir Gourmand*

#### **Caroline et Fabrice Ridet**

23 rue Dauphine  
18250 Henrichemont  
Tél. : 02 48 26 73 15

Ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi 7h-13h et 15h30-19h30. Ouvert dimanche matin 7h-13h. Fermé le jeudi et le dimanche après-midi.



### **Herdegen relocalise**

La société Herdegen a rapatrié dans le Berry son activité de la région parisienne sur les site d'Henrichemont et de Saint-Georges-sur-Moulon.

D'autre part, pour faire face aux coûts de transport, en hausse constante, et aux difficultés d'approvisionnement, la fabrication de certains articles produits en Asie se fera, peu à peu, dans les locaux berrichons.

## Vie de la commune - En bref



### **École**

De nouveaux jeux seront installés durant les vacances d'été. Ceux des maternelles étaient en mauvais état et avaient été retirés par mesure de précaution. À la rentrée, les enfants auront la joie de découvrir une aire de jeux neuve pour des heures de plaisir.

### **Baignade à l'étang du Petit-Bois**

La baignade sera autorisée du 11 juillet au 26 août, tous les après-midi, sauf le jeudi, sous réserve de conformité des analyses de l'eau.

### **Réduction de l'éclairage nocturne**

Au 1er juillet 2021 nous avons mis en place l'extinction de l'éclairage public :

- à Henrichemont de 0h00 à 5h00 du matin (hormis place Henri IV et mairie),
- à la Borne de 1h00 à 6h00 du matin.

Cette réduction a permis une baisse de la consommation comprise entre 40 et 50 %. Malheureusement, du fait de l'augmentation sensible des tarifs, cette baisse de la consommation ne sera pas suivie d'une baisse aussi conséquente de la facture.

### **Recherche d'un médecin**

Nous recherchons toujours activement un ou plusieurs médecins pour la commune. Un chasseur de tête a été mandaté dans ce but.

## Calendrier prévisionnel des conseils municipaux

Les prochains conseils municipaux auront lieu les 6 juillet et 14 septembre. Ces dates sont susceptibles d'être modifiées. Elles seront indiquées environ une semaine à l'avance sur le site de la commune, l'application mymairie, la page Facebook et le panneau numérique. Si vous n'accédez pas à ces moyens de communication et souhaitez être présent à l'un de ces conseils, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie qui vous confirmera la date.

## Aide alimentaire

Les habitants d'Henrichemont disposant de faibles ressources peuvent, sur présentation de justificatifs, bénéficier d'une aide alimentaire. Celle-ci peut être obtenue :

- soit par l'intermédiaire du centre Intercommunal d'action sociale (CIAS) géré par la communauté de communes. La demande doit être faite par l'intermédiaire d'une assistante sociale. La distribution a lieu toutes les 2 semaines moyennant une participation modique.
- soit auprès des restaurants du Cœur d'Aubigny qui se déplacent à Henrichemont. Pour bénéficier de ce service il faut prendre contact avec les Restos du Cœur au 02 48 58 19 63.

Attention : il n'est pas possible de cumuler les 2 aides.

Le CIAS ainsi que les restos du Cœur recherchent activement des bénévoles pour leurs activités. Si vous êtes intéressés, merci de les contacter.

## Travaux

### Rénovation de l'éclairage public

En 2022, nous continuerons le programme de mise aux normes entamé depuis plusieurs années. Cette mise aux normes va consister à remplacer les vieilles ampoules au sodium ou les globes, qui éclairent surtout le ciel, par des LED. 36 lanternes vont ainsi être changées pour un montant total de 50 000 € dont 14 000 € à la charge de la commune. Les secteurs concernés sont les suivants : Les Gatés, Les Billets, La Gamacherie, rue du Tacot, rue de Tivoli, impasse des Soupirs, rue du Lac aux Fées.

### Autres travaux

La réhabilitation des trottoirs de la rue de Verdun, qui était prévue à l'issue de la création du nouvel assainissement, a été reportée suite à la découverte de plomb sur quelques branchements du réseau d'eau potable. Ces raccordements seront repris en juillet par la SAUR.

La réfection des trottoirs aura lieu en août-septembre. Le revêtement de la chaussée (enrobé) sera effectué fin septembre. La rue de Verdun sera à nouveau fermée durant ces travaux. Nous nous efforcerons d'adapter les déviations de façon à limiter au maximum l'impact sur vos déplacements.

Entretien des routes : La campagne de gravillonnage aura lieu courant septembre.

## Vivre ensemble

Cette notion demande l'implication de chaque citoyen. Nous avons tous envie de bien vivre dans notre village et d'avoir des relations cordiales. Comment y parvenir ?

En respectant la réglementation en vigueur, tout en sachant que les mots : civisme, liberté partagée, respect de l'autre, responsabilité individuelle, restent les clés de ce « bien vivre ensemble ». Et cela passe, surtout, par la communication entre voisins, entre citoyens. Tout le monde a droit à l'erreur, tout le monde peut oublier et très souvent il suffit de quelques paroles courtoises pour éviter le clash, ainsi que des rancunes qui persistent et des tensions inutiles.

### Le bruit

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent. Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, etc) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00,
- samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 et 19h00,
- dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

L'arrêté municipal du 17 juin 2008 relatif au bruit est disponible sur le site <https://henrichemont.fr> et sur l'application gratuite mymairie.

### Les déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, et ce par mesure d'hygiène publique (code général des collectivités territoriales et des dispositions du code de la santé publique). Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>re</sup> classe.



## Nouvelle saison, nouvelle présentation au musée de La Borne

Chaque année le Musée de La Borne propose de nouvelles œuvres au regard du public. Environ 3 000 entrées en 2021. L'association de Sauvegarde et de Protection du Patrimoine Potier et du site de La Borne, qui « pilote » le musée depuis 1987, compte sur une augmentation de ce nombre. La cible, 10 000 visiteurs, comme l'année de son ouverture. Une folie ? En un sens oui, mais des idées, des arguments pour y parvenir. Depuis la fusion avec le musée Vassil Ivanoff un fond d'une importance rare (plus de 1000 œuvres) se tient à disposition du « petit » local que représente la chapelle, lieu où l'on présente les pièces sélectionnées pour la saison.

Un projet, en vue d'augmenter la capacité d'exposition, le stockage et l'accueil s'impose si l'on désire proposer un éventail judicieux de pièces qui recèlent la vigueur, la hargne parfois et la tendresse des anciens. De plus une volonté de proposer au public les œuvres des céramistes acteurs et actrices du renouveau bornois (de 1942 à 1977) anime l'équipe.

Une étude a commencé en 2021 dans ce but, ce qui nécessite de la patience à celles et ceux qui ont l'envie d'admirer un large éventail de ces trésors liés, même avec discrétion, à l'Histoire.

En parallèle l'association édite des ouvrages de références sur les activités céramiques de La Borne. Cette année, *Musée de la Borne, sans réserve (s)\**.

Teff dit Gégé

\*Disponible au musée et au centre céramique contemporaine La Borne, 136 pages, au prix de 35 €. Sur, [www.museelaborne.com](http://www.museelaborne.com), des informations complémentaires.



*Une petite partie des richesses du musée exposée cette année. (Photo : © Pascal Vangysel)*

## Une raison de plus de devenir céramiste



*L'équipe qui a construit en 5 jours le four Girel 3E (en arrière plan), avec à droite Jean Girel.*

*Photo prise le 15 mai à l'occasion du premier défournement qui commencera une trentaine de minutes après la prise de ce cliché historique.*

personnes honorées de ce titre possèdent le savoir nécessaire pour diriger une construction de ce four. Car l'idée liée à cet outil consiste à diffuser cette technologie novatrice comme un bien accessible à tous. La première cuisson, activée au 6e jour, a démontré toute l'attention requise pour conduire cette formule 1 entrée dans le « parc » de La Borne. Jean Girel a su expliquer les attitudes à prendre pour aborder ce type de cuisson d'un nouvel âge. Merci à lui. Après quelques ajustages à entreprendre, gageons que le four Girel 3E amplifiera la renommée, côté céramique, du village.

Teff dit Gégé

Sur, <https://hermansgirel.wixsite.com/girel3e>, accès aux plans.

Sur, <https://www.jeangirel.fr/>, découvrez ou redécouvrez les œuvres de Jean Girel.